

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
SUR LES FACILITÉS DE TRÉSORERIE DE SÛRETÉ
DE LA BANQUE CIBC**

Le 22 août 2007 – La Banque CIBC (CM aux Bourses de Toronto et de New York) fournit des renseignements supplémentaires sur sa divulgation relative aux facilités de trésorerie de sûreté à la note 22 de la page 119 de la Reddition de comptes annuelle CIBC 2006. Au 31 juillet 2007, les facilités de trésorerie de sûreté totales engagées par la Banque CIBC sur les fonds multicédants d'effets commerciaux adossés à des créances mobilières au Canada et aux États-Unis s'élevaient à environ 20 milliards de dollars. De ces engagements, environ 85 % du montant était consacré au bénéfice des fonds multicédants canadiens d'effets commerciaux adossés à des créances mobilières parrainés par la Banque CIBC.